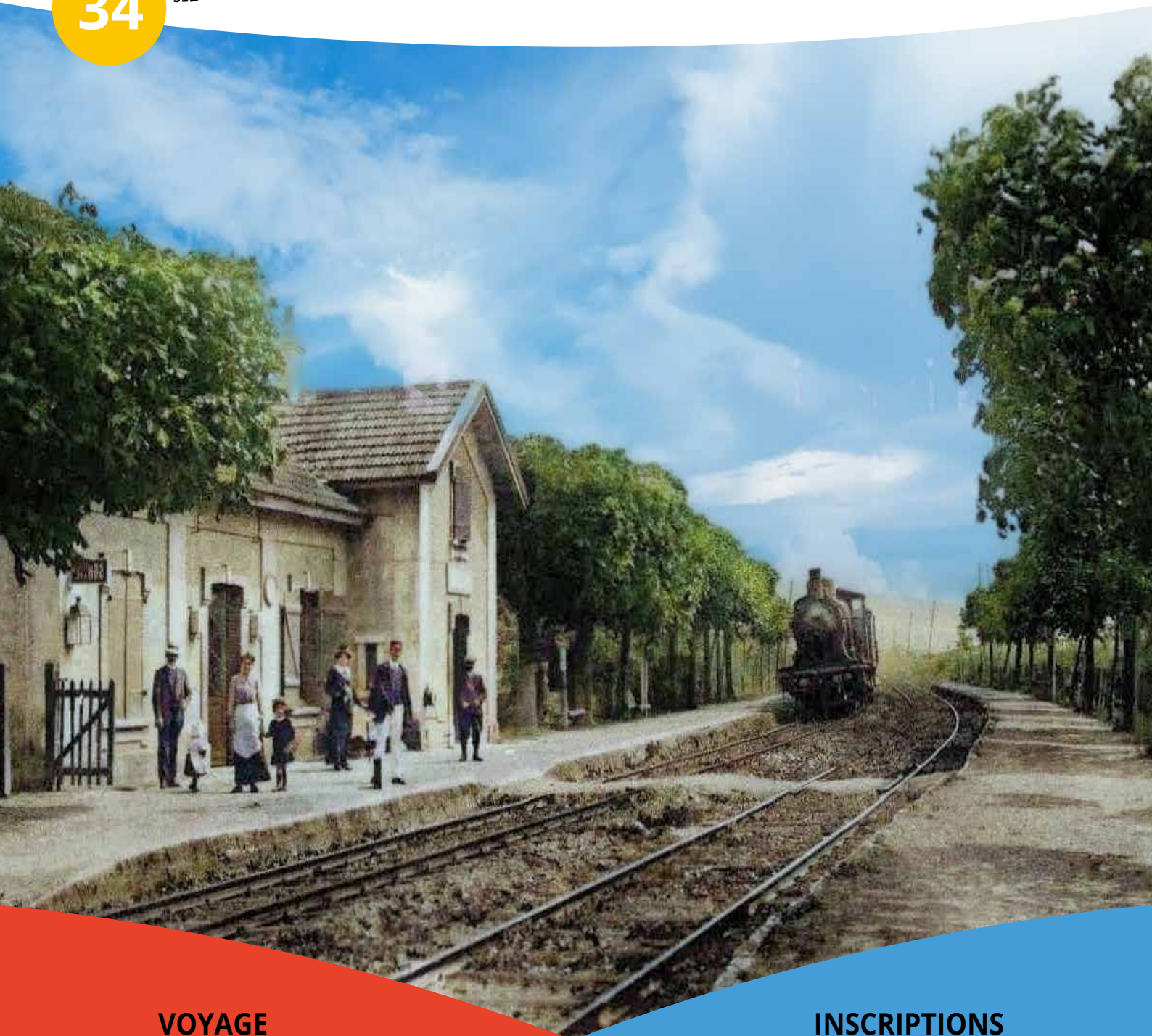




HOUEMONT ACTU



**VOYAGE
À CALVI EN CORSE**

PAGE 5

**INSCRIPTIONS
SCOLAIRES**

PAGE 14

**VILLES ET VILLAGES
OÙ IL FAIT BON VIVRE**

PAGE 8



SOMMAIRE



MAIRIE

4

- Conseils municipaux
- Cérémonie des voeux



CCAS

5

- Voyage à Calvi en Corse
- Mutua +
- Prévenir le diabète de type 2
- Aide à l'autonomie ADAPA
- Téléassistance
- Portage de repas à domicile



URBANISME

7

- Affichage réglementaire de travaux
- PLUi-HD



CADRE DE VIE

8

- Villes et villages où il fait bon vivre 2026
- Reprise des marchés fermiers
- Collecte des déchets
- Propreté des rues
- Entretien des haies et des arbres
- Composteurs partagés et collectifs
- Distribution de compost



CULTURE

11

- Concert de l'Épiphanie
- Bibliothèque : des activités pour tous



ASSOCIATIONS

12

- Club Loisirs
- Repair café
- Le Théâtre des Sources
- Club des Arts Houdemontais
- Nancy Porte Sud
- Ecovillage
- ALPE
- Les Seniors de Houdemont

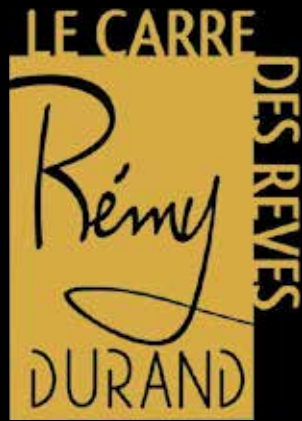


JEUNESSE

14

- Inscriptions scolaires 2026-2027
- Menus de la cantine
- Refuge sensoriel pour les enfants





LE CARRÉ DES RÊVES

Boulangerie | Pâtisserie | Chocolaterie

10 avenue des Erables - HOUEMONT - 03 83 25 51 86  



Nouveau décor. Nouvelle ambiance. Même passion : vous émerveiller encore plus !

 1 croissant
acheté
= 1 CROISSANT
OFFERT

 1 baguette
achetée
= 1 BAGUETTE
OFFERTE

 5€ DE REMISE
IMMÉDIATE
pour 30€* d'achat

* Jusqu'au 15 avril 2026. Voir conditions en magasin.



Conseils municipaux

Le conseil municipal s'est réuni les 16 décembre et 13 janvier derniers afin d'examiner plusieurs points importants de la vie de la commune.

Lors de la séance du 16 décembre, quinze délibérations ont été présentées. Parmi les décisions marquantes figure la **reconduction des tarifs communaux de 2025 pour l'année 2026**.

Les élus ont également donné leur accord pour **solliciter des subventions dans le cadre de l'installation de panneaux photovoltaïques** sur le toit de la mairie. Ce projet, d'un montant estimé à 30 000 €, bénéficie d'une subvention régionale couvrant 30 % des travaux. Cette demande devait être formulée avant la fin de l'année 2025 pour être recevable par la Région Grand Est.

Autre point important, la **mise en place de la mutuelle santé et prévoyance obligatoire pour les agents de la fonction publique territoriale**. La municipalité a voté une participation financière de 15 € par mois pour la mutuelle, via un contrat collectif, ainsi que 15 € mensuels pour la prévoyance.

Enfin, lors du conseil du 13 janvier, les élus ont décidé de ne pas pourvoir le poste vacant de premier adjoint, suite à la démission effective depuis fin novembre.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux est un moment phare de la vie communale de Houdemont. C'est l'occasion pour les habitants, les élus et les représentants de l'État de se retrouver, de revenir sur les moments marquants de l'année écoulée.

Cette année encore, l'événement s'est déroulé dans une atmosphère conviviale, loin d'un cadre trop solennel. L'esprit de simplicité et de proximité a permis à chacun de partager un moment agréable et de renforcer les liens entre la collectivité et les habitants.

La municipalité a profité de cette rencontre pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour son engagement quotidien au service de la collectivité. Le soutien de l'État a également été mis à l'honneur, notamment à travers le projet de réhabilitation du complexe sportif du Mancès, dont les travaux débiteront cette année.

Pour clôturer la cérémonie, le président de la Métropole du Grand Nancy, Mathieu KLEIN, et le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, Frédéric CLOWEZ, ont souligné l'importance de coopération et d'unité, particulièrement dans le contexte géopolitique actuel. Un rappel précisant que le travail collectif reste essentiel pour relever les défis à venir.



Voyage à Calvi en Corse

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux aînés un séjour à Calvi, en Corse, du 9 au 16 mai 2026.

Il est réservé aux Houdemontais de 60 ans et plus, retraités ou sans activité professionnelle, ainsi qu'aux habitants à partir de 55 ans, en situation de handicap.

Au programme : balades, visites et moments de convivialité, pour découvrir les richesses culturelles et naturelles de l'Île de Beauté, tout en partageant des instants chaleureux entre participants.



Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie jusqu'au 27 mars. Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à l'accueil ou contactez le 03 83 56 21 22.

Mutua +

À partir de 2026, MUTUA+ enrichit ses contrats avec une nouvelle mutuelle spécialement pensée pour les retraités de 68 ans et plus, en partenariat avec la Mutuelle des sapeurs-pompiers de Paris.

Deux niveaux de couverture sont proposés :

Niveau 1
65,49 € / mois

Niveau 2
114,52 € / mois



Le niveau 2 bénéficie de plusieurs améliorations telles que :

- Ajout d'un forfait optique jusqu'à 600 €.
- Ajout d'une garantie implant dentaire jusqu'à 1 200 € par an.
- Prise en charge des médicaments non remboursés.
- Couverture des dépassements d'honoraires pour les actes techniques médicaux.
- Amélioration de la garantie pour le matériel médical.

Les résidentes et résidents en EHPAD continuent de bénéficier d'une garantie spécifique, tenant compte des pathologies en ALD.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez Monsieur Charles MEREGNANI au 03 29 84 79 99.

Prévenir le diabète de type 2

Depuis fin janvier, des actions de dépistage et de sensibilisation au diabète de type 2 sont proposées sans interruption dans plusieurs communes de la Métropole du Grand Nancy. Ouvertes à tous et gratuites, ces journées ont pour objectif d'informer, prévenir et accompagner les habitants face à cette maladie chronique qui touche un nombre croissant de personnes.

Cette initiative s'inscrit dans une campagne collective de prévention portée par la Métropole du Grand Nancy, en partenariat avec le CHRU, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, l'AFD54 et la ville de Nancy.

Ces actions se déroulent de 9h00 à 16h00. Retrouvez l'ensemble des dates et lieux sur le site internet de la ville, dans la rubrique « Actualités ». Pour plus d'informations, consultez le site de la Fédération Française des Diabétiques.

Aide à l'autonomie ADAPA

À Houdemont, l'ADAPA accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs proches, pour rendre leur quotidien plus simple et plus serein.



L'association propose un large éventail de services adaptés aux besoins de chacun :

- **Autonomie et réconfort**, aide au lever et au coucher, déplacements, toilette et habillage, repas, surveillance de la prise de médicaments...
- **Relais mobilité**, accompagnement aux courses, rendez-vous médicaux ou sorties.
- **Bricolage et jardinage**, entretien de l'habitat et du jardin.
- **Répit pour les aidants**, leur permettant de souffler, leurs proches étant pris en charge pendant ce temps.

Une grande partie des bénéficiaires de l'ADAPA peuvent également profiter de prises en charge financières, attribuées selon l'âge et le niveau de perte d'autonomie :

- **Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, pour les personnes de plus de 60 ans.
- **Aides des caisses de retraite**, selon les situations.
- **Forfait de prévention OSCAR**, financé à 100 % par l'Assurance Retraite (jusqu'à 500 € par an).
- **Aides momentanées**, accordées par certaines mutuelles.

Pour en savoir plus sur les services et les aides disponibles, contactez l'ADAPA au [03 83 37 16 21](tel:0383371621).

Téléassistance

Vivre à domicile tout en se sentant en sécurité, c'est possible grâce au **service de téléassistance** proposé par le Centre Communal d'Action Sociale de Houdemont. Ce dispositif est destiné aux personnes âgées ou en situation de fragilité, afin de leur venir en aide en cas de problème (chute, malaise...). Grâce à un médaillon ou un bracelet porté en permanence, il suffit aux bénéficiaires de déclencher l'alarme pour alerter un téléopérateur en cas de chute, de malaise ou de situation nécessitant une aide urgente. Le service fonctionne en continu, jour et nuit, pour garantir une assistance immédiate à tout moment.

Selon la situation, le téléopérateur peut :

- **Contact**er un proche pour prévenir et rassurer.
- **Déclencher** une intervention adaptée pour apporter l'aide nécessaire.

Le CCAS, en partenariat avec Europ Assistance, propose une prise en charge partielle de ce service, sous certaines conditions. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du CCAS de Houdemont.



Portage de repas à domicile

Avec l'âge ou en situation de handicap, faire ses courses et préparer ses repas peut devenir plus difficile. Afin de faciliter le quotidien des personnes concernées et de favoriser leur maintien à domicile, le Centre Communal d'Action Sociale propose un service de portage de repas.

Il permet aux bénéficiaires de choisir le nombre de repas du midi qu'ils souhaitent recevoir chaque semaine, du lundi au vendredi, hors jours fériés, en fonction de leurs besoins et de leur rythme de vie.



Les repas sont préparés par la société *l'Alsacienne de Restauration* et livrés en matinée, directement à leur domicile. Une solution pratique qui allie confort, équilibre alimentaire et tranquillité d'esprit, tout en garantissant des repas réguliers et adaptés.

Pour plus d'informations sur le service de portage de repas à domicile, contactez le CCAS de Houdemont.

Affichage réglementaire de travaux en cours

Vous entreprenez des travaux à Houdemont ? N'oubliez pas : tout projet ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'une déclaration préalable, d'un permis d'aménager ou d'un permis de démolir doit obligatoirement faire l'objet d'un affichage réglementaire à l'extérieur.

Cet affichage doit être placé devant la propriété ou le terrain concerné, de manière visible depuis la voie publique, pendant toute la durée du chantier. Il concerne également les modifications et transferts d'autorisation.

Cette démarche permet d'informer le voisinage, d'assurer la transparence des projets et de respecter la réglementation en vigueur.



PLUi-HD

Approuvé le 6 novembre 2025, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacements (PLUi-HD) offre désormais à Houdemont, comme aux 19 autres communes de la Métropole du Grand Nancy, un cadre stratégique commun pour l'aménagement du territoire.

Véritable outil de cohérence territoriale, le PLUi-HD précise où et comment construire, mais aussi et surtout où l'on ne pourra pas bâtir, afin de préserver la richesse environnementale et naturelle du territoire.

Depuis 2015, la Métropole, les collectivités, les habitants et les acteurs locaux ont travaillé ensemble pour imaginer l'avenir du Grand Nancy et traduire cette vision en règles d'aménagement adaptées à chaque commune, voire à chaque quartier.

Bien plus qu'un document réglementaire, le PLUi-HD est un véritable projet de société. Il sert de feuille de route pour :

- Protéger l'environnement ;
- Préserver le cadre de vie ;
- Proposer des logements pour tous ;
- Soutenir l'économie locale ;
- Encourager les modes de déplacement plus écologiques.

Concrètement, le PLUi-HD définit les zones agricoles et naturelles à préserver, ainsi que les secteurs urbains constructibles, avec des règles précises (hauteur des bâtiments, stationnement, espaces verts, vocation des constructions...). Toute création, extension, surélévation ou rénovation doit s'y conformer.

Les documents du PLUi-HD sont consultables en ligne sur le site de la ville dans la rubrique « Urbanisme » en bas de page, en mairie et à la Métropole du Grand Nancy.

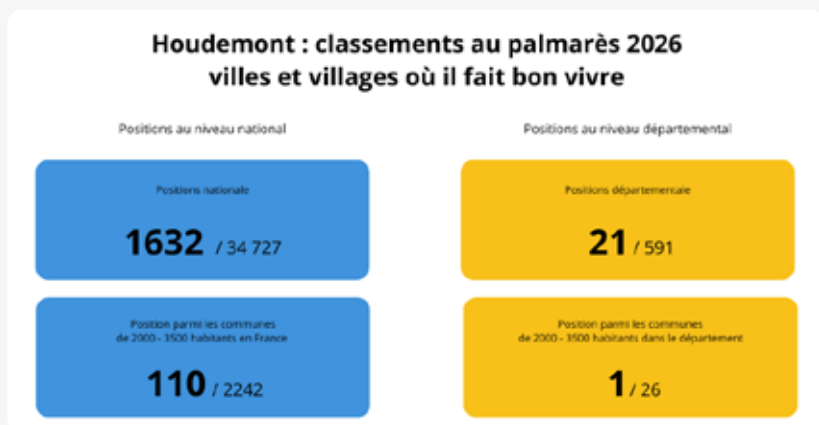
Le PLUi-HD trace ainsi une trajectoire ambitieuse pour un territoire plus durable, plus solidaire et plus agréable à vivre, au cœur duquel chaque commune, dont Houdemont, joue pleinement son rôle.



Villes et villages où il fait bon vivre 2026

La qualité de vie à Houdemont est une nouvelle fois reconnue. Dans le classement « Villes et villages où il fait bon vivre 2026 », la commune se distingue à plusieurs niveaux.

Au niveau national, Houdemont se classe 1632^{ème} sur 34 727 communes, et 110^{ème} sur 2 242 pour les villes de 2 000 à 3 500 habitants. Au niveau départemental, dans le classement de la Meurthe-et-Moselle, Houdemont occupe la 21^{ème} place sur 591 communes, et la 1^{ère} sur 26 parmi les communes de taille comparable.



Ces résultats reflètent avant tout un cadre de vie agréable, des services de proximité adaptés, au service du bien-être de chacun.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants de Houdemont pour leur contribution à faire de la ville un lieu où il fait bon vivre. Pour découvrir le classement et les critères d'évaluation, rendez-vous sur le site : <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com>.

Reprise des marchés fermiers



Après la trêve hivernale de janvier, le marché fermier a repris le samedi 7 février 2026. Il se tient les premier et troisième samedis de chaque mois de 9h00 à 12h00 au parking de la Ronchère.

Ce rendez-vous incontournable met à l'honneur des producteurs locaux et vous permet de trouver des produits frais et de qualité tels que ceux de :

- La Crème à Maude, fromages et produits laitiers ;
- La Ferme Fagnot, charcuterie et viande ;
- Les Ruchers Houdemontais, miel et produits de la ruche ;
- Maraîcher Barbezant, fruits et légumes de saison.

Prochaines dates des marchés fermiers les samedis 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 2 et 16 mai, 6 et 20 juin et 4 juillet.

Collecte des déchets

À Houdemont, la collecte des ordures ménagères a lieu chaque vendredi. Pour respecter les horaires de dépôt autorisés, pensez à sortir vos poubelles la veille au soir, après 19h00. En cas de non-ramassage (retard ou problème technique), ne laissez pas vos poubelles sur le trottoir, afin de préserver la propreté de la commune.

Certains déchets spécifiques ne doivent pas être jetés dans les poubelles classiques. Ils doivent être déposés dans des points d'apport volontaire ou pris en charge par des filières adaptées.

Rappel : le dépôt sauvage d'ordures sur la voie publique est interdit et passible d'une amende.

Pour le recyclage, les éco-sacs permettent de collecter une grande variété d'emballages (bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, barquettes, polystyrène, films de protection, tubes de dentifrice, capsules de café, pots de crème, ainsi que les emballages en carton). La collecte des éco-sacs a lieu chaque mercredi. N'oubliez pas de les sortir la veille au soir. Et si vous êtes à court d'éco-sacs au cours de l'année, vous pouvez en récupérer à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

Propreté des rues

Le balayage des rues est réalisé par la Métropole du Grand Nancy afin de garantir la propreté de la commune. Chaque mois, les équipes interviennent environ deux fois sur Houdemont, ainsi qu'une à deux fois dans la zone d'activités, pour nettoyer les voiries et éliminer les déchets.

Pour connaître les dates de passage des balayeuses, rendez-vous sur le site internet de la ville, dans l'onglet « Les démarches », rubrique « FAQ ».

L'entretien des trottoirs et des caniveaux situés en limite de propriété fait également partie de la propreté des rues et relève, quant à lui, de la responsabilité des occupants (propriétaires ou locataires) et non de la Métropole.

Au printemps et en été notamment, il est important de surveiller la croissance des végétaux et d'éliminer les plantes envahissantes afin de maintenir ces espaces propres et sécurisés.



Entretien des haies et des arbres



Pour préserver la sécurité de tous et maintenir un cadre de vie agréable à Houdemont, chaque riverain est invité à veiller à l'entretien des arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques ou privées.

Ces gestes du quotidien permettent d'assurer le passage des piétons, de conserver une bonne visibilité des feux et des panneaux de signalisation et d'éviter tout contact avec les réseaux (EDF, télécommunications, éclairage public).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et ne pas dépasser 1,80 m de hauteur. Par ailleurs, lorsque vos plantations se situent à proximité d'une propriété voisine, certaines distances sont à respecter :

- Si la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 m, la distance minimum en limite de propriété voisine est de 0,5 m.
- Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 m, la distance minimum à respecter est de 2 m.

Un entretien régulier contribue non seulement à l'embellissement de la commune, mais aussi à renforcer la sécurité de tous.

La Métropole du Grand Nancy propose des subventions pour les particuliers, les copropriétaires et les associations afin de les accompagner dans l'entretien de leurs jardins.

Parmi les aides disponibles :

- **Broyeurs de végétaux** (subvention de 50 € par foyer, 200 € par groupe ou association pour un achat mutualisé et jusqu'à 100 € pour une location ponctuelle, accessible aux particuliers et aux copropriétés).
- **Tondeuses ou kits mulching** (prise en charge de 50 % du coût d'achat, dans la limite de 50 € par foyer).
- **Plants pour haies diversifiées** (subvention de 50 % du montant de la facture, dans la limite de 200 €, accordée aux particuliers et aux copropriétaires).



Composteurs partagés et collectifs

Dans le cadre de la réduction des déchets, la Métropole du Grand Nancy, en partenariat avec la ville de Houdemont, a installé 13 points d'apport volontaire pour les biodéchets sur le territoire.



Pour compléter ce dispositif, 2 composteurs collectifs sont également à disposition des Houdemontais :

• **Composteur partagé Pensée**

Localisation : rue de la Pensée (à proximité du jardin partagé)

Contact : jardindelapensee@gmail.com

• **Composteur partagé Mancès**

Localisation : rue du Poncel (près du transformateur électrique)

Contact : composteurhoudemont@gmail.com

Ces installations permettent aux habitants de trier facilement leurs déchets alimentaires tout en participant activement à une démarche écologique et responsable.

Pour les foyers qui le souhaitent, un bioseau gratuit est disponible à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture. Un seul bioseau par foyer est délivré, pour faciliter le dépôt des biodéchets dans les composteurs collectifs ou partagés.

Pour en savoir plus sur les dispositifs des composteurs, rendez-vous sur le site de la ville dans l'onglet « Les démarches », rubrique « FAQ ».

La Métropole du Grand Nancy propose également aux habitants l'achat de modèles de composteurs à tarifs préférentiels :

- Composteur en bois de 600 litres, idéal pour les jardins familiaux.
- Composteur en bois de 400 litres, plus compact.
- Lombricomposteur, parfaitement adapté aux appartements et petits espaces.

Plus d'informations sur le site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy.



Distribution de compost

Chaque année, à l'approche du printemps, la Métropole du Grand Nancy lance une action concrète pour encourager les pratiques écologiques et soutenir les jardiniers locaux.



Cette année encore, les Houdemontais ont la possibilité de récupérer gratuitement du compost, issu des déchets de jardins collectés en déchetterie.

La distribution aura lieu le jeudi 19 mars 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au parking du cimetière. Les habitants sont invités à venir avec leurs outils de jardinage et des contenants pour repartir avec leur compost.

Un geste simple pour l'environnement et une manière de préparer les jardins pour une belle saison pleine de fleurs et de légumes !

Concert de l'Épiphanie

Le 25 janvier, l'église Saint-Goëric de Houdemont a vibré au son de la musique lors du concert de l'Épiphanie donné par l'ensemble Coralp-Lotharingia.

Les mélodies, portées par les cors des Alpes, ont conquis un public venu très nombreux. Fidèle à la tradition, les spectateurs ont réservé un accueil chaleureux aux artistes, mettant en valeur l'église à travers une programmation musicale riche et variée.

Le Coralp-Lotharingia, avec ses instruments imposants et ses interprétations passionnées, a remporté un vif succès, offrant aux spectateurs un moment d'émotion et de beauté musicale.



Bibliothèque : des activités pour tous

Depuis fin septembre, la bibliothèque adapte son fonctionnement et vous propose de nouveaux horaires d'ouverture pour mieux vous accueillir.

Venez lire, emprunter ou rendre vos ouvrages aux horaires suivants :

- Lundi : 15h30 – 18h00
- Mardi : fermée
- Mercredi : 10h00 – 12h00 / 15h30 – 18h00
- Jeudi : fermée
- Vendredi : 15h30 – 18h00
- Samedi : 10h00 – 12h00 (ouverte trois samedis par mois)



C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir la richesse des collections et de profiter de ce lieu dédié à la lecture et à la culture. Que vous soyez passionné de romans, curieux de documentaires ou amateur de bandes dessinées, la bibliothèque vous ouvre ses portes pour un moment de détente et de découverte.

La bibliothèque, c'est bien plus que des livres, tout au long de l'année, elle organise des activités variées et accessibles à tous :

- Heures du conte et goûters littéraires ;
- Séances de lecture et présentations d'ouvrages ;
- Performances théâtrales, projections et conférences ;
- Expositions thématiques.

Ces événements réguliers favorisent les échanges, le partage et la convivialité, faisant de la bibliothèque un véritable lieu de vie et de culture pour tous les Houdemontois.

Retrouvez facilement toutes les activités, les événements, les réunions et les permanences de la mairie grâce aux nombreux supports d'information.

Le site internet de la ville, l'application Intramuros, les panneaux lumineux, la page Facebook ainsi que L'Est Républicain vous permettent de rester informés des événements à venir.



Club Loisirs

Le Club Loisirs a réuni ses adhérents à l'occasion de son assemblée générale. Réunion sympathique qui s'est terminée par un petit temps de partage gourmand, permettant à chacun de redécouvrir les différentes activités proposées par l'association.



Les ateliers du jeudi réunissent les passionnés de patchwork, de scrap, de macramé, de dentelle, de cartonnage et d'encadrement au sein de deux salles du pôle associatif. Les amateurs d'aquarelle, quant à eux, se retrouvent le mardi soir et le vendredi matin.

La prochaine exposition du Club Loisirs est prévue en mars 2027, de quoi permettre aux artistes de renouveler leurs créations.

Le Théâtre des Sources

Le Théâtre des Sources a le plaisir d'annoncer que son spectacle «Du côté de chez Guitry» sera prochainement à l'affiche de deux festivals.

Les spectateurs qui n'ont pas pu assister aux représentations données en décembre auront ainsi une nouvelle occasion de découvrir ou redécouvrir la plume et l'humour légendaires de Sacha GUITRY, revisités dans une ambiance inspirée des années 70 !

Deux rendez-vous sont à noter :

- **Jeudi 12 mars 2026** à 20h30, au Festival Les Planches, à la MJC l'Étoile au 14 rue d'Amsterdam à Vandœuvre-lès-Nancy.
- **Vendredi 27 mars 2026** à 20h30, au Festival Manges Planches, au théâtre La Voyageuse au 126 bis rue Saint-Dizier à Nancy.



Repair café

Les bénévoles de la section «Repair Café» d'Ecovillage Houdemont vous accueillent chaque 3^{ème} mardi de chaque mois (sauf en juillet et en août) pour tenter de faire revivre vos objets défectueux.

En 2025, 50 % des appareils présentés ont ainsi pu reprendre du service, ce qui représente 305 kg de déchets évités.

N'hésitez pas à venir nous retrouver prochainement au pôle associatif les mardis 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin et après la trêve estivale, le 15 septembre, de 16h00 à 19h00.

Tout renseignement par SMS au 06 62 53 57 37, ou mail à serge.kluska@repair-cafes-lorraine.org.



Club des Arts Houdemontais

Le Club des Arts Houdemontais a tenu son assemblée générale le vendredi 30 janvier 2026. Lors de cette réunion, la présidente a eu le plaisir de rappeler les événements marquants de 2025 :

- L'exposition de 30 tableaux sur le thème des «Années folles Art Déco» dans le cadre des Échappées Musicales, les 22 et 23 mars.
- La mise en place de deux stages de dessin, les 8 et 15 novembre, animés par Fabienne MARTIN.



L'association compte cette année 45 membres et rappelle que le club est ouvert à toutes les personnes intéressées par l'art à travers différentes techniques.

L'année 2026 sera marquée par l'exposition des peintures du club à la salle polyvalente, en octobre prochain (date communiquée ultérieurement). Les deux thèmes retenus sont : Féminité et Paysages.

Nancy Porte Sud

Nancy Porte Sud poursuit son engagement au service du dynamisme économique local.



En 2026, l'association continue d'accompagner les entreprises du territoire à travers des actions de mise en réseau, des événements professionnels et des projets collectifs favorisant l'attractivité et le développement durable.

En lien étroit avec les collectivités et les acteurs locaux, Nancy Porte Sud œuvre pour renforcer les synergies, valoriser les savoir-faire et soutenir l'innovation au sein des zones d'activités.

Plus d'informations sur le site <https://www.nancyportesud.com/> ou par téléphone au 0769527929 (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00).

Ecovillage

Une nouvelle activité est née à l'école : l'animation du jardin pédagogique. À l'automne, des bulbes et des arbustes à petits fruits ont été plantés, le programme ayant été élaboré en collaboration avec les enseignants.

Les enfants aménagent des buttes de permaculture et vont bientôt procéder aux semis. Ici, les bénévoles guident, expliquent... et les enfants passent à l'action ! Ce jardin est un véritable support pédagogique. Il permet aux élèves de découvrir les joies du jardinage et d'aborder les sciences de manière concrète, notamment le cycle du vivant.

Écovillage souhaite élargir son équipe pour accompagner les élèves dans cette belle aventure éducative et citoyenne. Rejoignez-l'association !



ALPE

L'ALPE remercie chaleureusement tous les Houdemontais pour leur générosité ! La collecte de jouets, organisée en coparticipation avec les clubs de football et de basket, a pulvérisé les records : 330 kg de jouets récoltés, dont 90 % sont déjà réemployés.

Autre succès de fin d'année, la vente de sapins menée en partenariat avec l'entreprise Mougenot. Les bénéfices permettront de financer les voyages scolaires et les sorties pédagogiques de l'école Maurice et Katia KRAFTT. Et fidèle à ses valeurs, l'ALPE a également offert un sapin à l'école ainsi qu'à l'hôpital d'enfants de Brabois.

L'ALPE remercie l'ensemble des participants pour leur soutien aux enfants et pour faire vivre, chaque jour, l'esprit solidaire à Houdemont !



Les Seniors de Houdemont

Des personnes âgées, les Seniors ? Sans doute... mais toujours attentifs aux attentes des jeunes. Dans cette dynamique, l'association propose des activités intergénérationnelles qui connaissent un grand succès. Pour preuve, la séance de découverte du conte musical « Pierre et le Loup », qui a réuni des enfants de maternelle, des parents d'élèves et des Seniors, soit 41 participants au total !



Un autre événement aura lieu le 10 avril 2026, intitulé « L'évasion poétique », avec le collège Simone de Beauvoir. Les jeunes seront accompagnés par Florence HERMOUET, leur professeure de français, qui a placé la création de beaux textes au cœur de son enseignement. Une expérience unique à ne pas manquer. Suivez le projet de l'association sur le site <https://houdseniors.blogspot.com>.

Inscriptions scolaires 2026-2027

C'est le moment de préparer la rentrée 2026-2027 ! Les inscriptions scolaires à l'école Maurice et Katia KRAFFT sont ouvertes jusqu'au 10 avril 2026 pour les enfants nés en 2023 et ceux qui feront leur entrée en CP.

Étape 1 : Préinscription auprès de la mairie

Rendez-vous sur le site de la ville, dans la rubrique «Jeunesse», pour télécharger le formulaire de préinscription. Complétez-le et joignez les pièces justificatives nécessaires, puis retournez-le soit par courrier à la mairie, soit par mail à servicescolaire@mairie-houdemont.fr.

Étape 2 : Inscription auprès du directeur de l'école

Une fois votre dossier validé par la commune, vous recevrez un avis d'affectation. Il ne vous restera alors qu'à prendre rendez-vous avec le directeur de l'école Maurice et Katia KRAFFT pour finaliser l'inscription.



Pour toute question, contactez le service Jeunesse par téléphone au 03 83 56 56 75 ou au 06 43 79 92 88, ou par mail à servicescolaire@mairie-houdemont.fr.

Menus de la cantine

Les menus de la cantine de l'école Maurice et Katia KRAFFT sont élaborés par le prestataire *L'Alsacienne de Restauration*, dans le respect des besoins nutritionnels des enfants, afin de leur proposer des repas variés, équilibrés et adaptés.

Pour faciliter l'information des familles, les menus sont diffusés à la fin de chaque mois et regroupent l'ensemble des repas du mois à venir. Ils sont consultables à plusieurs endroits : affichage à l'école, sur le Portail Famille, sur le site internet de la ville dans l'onglet « Démarches – Jeunesse », dans la rubrique « Restauration scolaire », ainsi que sur l'application Intramuros, dans l'espace « Scolarité et jeunesse ».

Les menus sont également affichés à l'entrée de la cantine et chaque midi un enfant se charge de la lecture du menu du jour. Une belle façon de les impliquer et de leur donner envie de découvrir leur repas.

Refuge sensoriel pour les enfants

L'Association Locale des Parents d'Élèves a inauguré, le 15 janvier 2026, le Refuge Sensoriel à l'école Maurice et Katia KRAFFT. Ce bel espace, cofinancé par la mairie, est le fruit d'un travail collaboratif entre un groupe de parents engagés et les enseignantes de maternelle, avec un objectif clair : favoriser l'apaisement, la concentration et le bien-être des plus petits.

À la sortie des classes, les familles de PS-MS et GS ont pu découvrir cet univers pensé pour stimuler les sens en douceur : une cabane accueillante, des colonnes à bulles, ainsi que des boîtes à outils remplies de trésors sensoriels (balles, peluches et couvertures lestées, lumière à fibre optique...).



Un projet concret et inspirant, salué par l'ensemble des acteurs, qui illustre parfaitement l'engagement collectif en faveur de l'épanouissement des enfants.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés ...

Jocelyne SCHREINER, décédée le 15 décembre 2025

Pierre BONNET, décédé le 19 décembre 2025

Josette LEMOINE, décédée le 25 décembre 2025

Sandrine NOEL, décédée le 6 janvier 2026

Roberto BAZZONI, décédé le 6 janvier 2026

Pierrette TIXIER, décédée le 7 janvier 2026

Yves PIQUARD, décédé le 8 janvier 2026

Jacques FALLON, décédé le 26 janvier 2026

Bienvenue à ...

Jade JOVENIAUX, née le 10 décembre 2025

Owen GIRARDOT, né le 16 décembre 2025

Fils d'Eloïse MÉDARD et de Romain GIRARDOT

AGENDA

Élections municipales

Les 15 et 22 mars 2026 à Houdemont.

Bureaux de vote : mairie et pôle associatif

Distribution de compost

Le jeudi 19 mars 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au parking du cimetière, organisée par la Métropole du Grand Nancy.

Marché fermier

Les samedis 21 mars, 4 et 18 avril 2026 de 9h00 à 12h00 au parking de la Ronchère.

Vacances de printemps

Du 13 au 24 avril 2026 au Centre de Loisirs à l'école Maurice et Katia KRAFFT.

Chasse aux oeufs

Le samedi 18 avril 2026 de 10h00 à 12h00 au parc de la Ronchère, organisée par Le Comité des Fêtes.

RENDEZ-VOUS

Votre conseiller numérique

Les 11, 18 et 25 mars et les 1, 8, 15, 22 et 29 avril 2026 de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Sur rendez-vous au 06 73 65 30 37.

Votre conseiller Mutua+

Le jeudi 4 avril 2026 de 14h00 à 17h00. Sur rendez-vous au 07 86 11 22 29.

PERMANENCES

Permanence du Maire

Si vous souhaitez le rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au 03 83 56 21 22.

Permanence Police Municipale

La police municipale assure une permanence, tous les mercredis des semaines paires de 10h00 à 12h00 en Mairie.

Permanence Urbanisme

Le service urbanisme assure une permanence, tous les mercredis de 14h00 à 17h00 en Mairie.



Janvier / Février - Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour ne rien manquer des actualités de votre commune



www.houdemont.fr



fb.com/villedehoudemont



ville_de_houdemont